



VERBIER 
PURE ENERGY

/ RAPPORT DE GESTION 6 MOIS

2022-2023



/INDEX

04	MOT DU PRÉSIDENT DE VERBIER TOURISME SA
05	MOT DU DIRECTEUR DE VERBIER TOURISME SA
06	RAPPORT DES COMPTES DE VERBIER TOURISME SA
06	BILANS COMPARÉS AUX 30 AVRIL 2023 ET 31 OCTOBRE 2022 EN CHF
07	COMPTES DE RÉSULTATS COMPARÉS 2022/2023 (6 MOIS) ET 2021/2022 (12 MOIS) EN CHF
09	TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2022/2023 (6 MOIS) EN CHF
10	ANNEXES COMPARÉES AUX COMPTES ANNUELS EN CHF
10	PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT L'EMPLOI DU BÉNÉFICE (EN CHF)
11	RAPPORT DE RÉVISION
13	PV AG EXERCICE 2021/2022

IMPRESSUM
Rédaction: Verbier Tourisme SA
Graphisme: Grand Partenaires
Photographies: Verbier Tourisme SA
Impression à Verbier: Publibagnes, septembre 2023
Disponible en version numérique

/ MOT DU PRÉSIDENT DE VERBIER TOURISME SA

Ici à Val de Bagnes, le travail constant est toujours récompensé. Les acteurs du tourisme, en collaboration avec la commune, maintiennent le cap grâce à un engagement inébranlable. Malgré une concurrence mondiale féroce, les chiffres parlent en notre faveur. Les retombées économiques, en grande partie générées par l'attrait de Verbier, contribuent à l'amélioration de nos infrastructures, de nos offres et de nos conditions de vie. Les recettes fiscales et les transactions immobilières atteignent des sommets, profitant à l'ensemble de la commune, de ses citoyens et de ses entreprises. En devenant pour la 2^e année de suite la meilleure station de ski du monde, Verbier brille sur la scène internationale et rayonne sur notre commune.

Cette situation économique est propice à notre développement. Celui-ci doit se faire de façon cohérente et réfléchie. Nous avons de nombreux défis à relever pour rester attractifs et concurrentiel. La commune et Verbier Tourisme SA y travaillent.

Tout d'abord, il faut parler de notre organisation touristique. Des responsabilités clairement définies, des rôles correctement attribués pour une meilleure efficacité et une stratégie partagée par tous (acteurs privés et entités publiques) sont la clé du succès. Je crois que nous sommes sur la bonne voie avec la création en mars de Verbier Tourisme SA et la finalisation du Master Plan Tourisme. Les structures sont là et doivent se solidifier tout en restant agiles pour s'adapter s'il le faut.

Une autre transformation essentielle concerne notre territoire et notre environnement. Les clients recherchent de plus en plus la tranquillité, la sécurité, la beauté naturelle, les saveurs authentiques et les produits locaux. Le Haut Val de Bagnes, la région du Levron et de Chemin-Dessus offrent d'incroyables opportunités pour séduire les randonneurs et les amateurs de VTT en quête de contemplation. Des projets concrets, tels que la rénovation de l'Office du Tourisme de Fionnay, l'expansion des trajets en bus-navette jusqu'à la Cabane Brunet ou au Col du Lein et la réfection

de la Cabane de Chanrion ou encore l'engagement de rangers sont à mettre en avant. La piétonnisation de Verbier reste d'actualité. Nous voulons sécuriser et apporter de la quiétude au cœur de Verbier. Nos hôtes recherchent cet esprit en venant se ressourcer en montagne.

Enfin, nous devons favoriser le lien social entre la connectivité numérique, les traditions et les prestations offertes. Les visiteurs apprécient ces rencontres et contacts humains. La population locale, les saisonniers, les entrepreneurs et leurs employés, ainsi que les services de la commune, doivent tous adhérer à cette vision de partage et d'accueil.

En conclusion et comme d'habitude, derrière toutes ces initiatives se trouvent des femmes et des hommes dévoués. Je tiens à remercier toute l'équipe de Verbier Tourisme, les comités, les organisateurs d'événements et tous les prestataires pour leur engagement sans faille. Verbier - Val de Bagnes est entre de bonnes mains.



Christophe Maret
Président de Verbier Tourisme SA

/ MOT DU DIRECTEUR DE VERBIER TOURISME SA

L'exercice 2022/2023 de Verbier Tourisme SA fut particulier à plusieurs titres et constitue l'aboutissement d'un processus engagé début 2020.

L'élément le plus marquant est que cet exercice est le dernier de cette entité dans sa forme actuelle. Afin de s'adapter aux évolutions du tourisme et à un besoin de nouvelle gouvernance, il était nécessaire de redéfinir les missions et le fonctionnement de Verbier Promotion. Cette restructuration est ainsi la deuxième depuis sa création en 2009, l'abandon de la destination « Verbier - Pays du St-Bernard » avait alors induit un processus similaire en 2014, lié aux besoins et impératifs du moment.

Le fait de réaliser ces nombreux changements sur une période de plus de 3 ans nous a permis de les intégrer progressivement et de les faire évoluer pour qu'ils soient le plus en adéquation possible avec les besoins de l'écosystème touristique. Dans le but de faciliter la compréhension des nouvelles missions et du fonctionnement souhaité entre Verbier Promotion, les sociétés de développement de Verbier et du Val de Bagnes, ainsi qu'avec la future commune fusionnée, nous avons fonctionné dès début 2020 comme si Verbier Tourisme existait déjà, alors que l'entité juridique ne fut créée que 3 ans plus tard.

Cet exercice 2022/2023 ne s'est articulé que sur 6 mois, afin de faire coïncider la fin de l'année comptable avec la fin de la saison hivernale, permettant un meilleur suivi financier et administratif, ainsi que la tenue d'assemblées générales plus proche de la date de clôture. Malgré ce laps de temps réduit, il fut intense et bien rempli d'un point de vue administratif et juridique, la création de Verbier Tourisme SA ayant nécessité l'alignement de nombreuses planètes. Ainsi, il fut ponctué de nombreuses validations fruit de plusieurs années de travail, par les sociétés de développement, le Conseil communal, le Conseil général, ainsi que par les services de l'Etat. Preuve de l'excellent travail réalisé par toutes les parties prenantes, aucun écueil important n'a entravé le déroulé de ce processus complexe.

Si la transformation de Verbier Promotion en Verbier Tourisme fut l'événement principal de cet exercice, le daily business a continué à être amélioré et de nombreux projets ont avancé durant cette période très intense. Ainsi, la nouvelle structure a pu bénéficier d'un fonctionnement interne efficace et abouti, nous permettant d'atteindre les objectifs fixés lors de ma prise de poste. Notre destination ayant des objectifs ambitieux, il était nécessaire que la base de travail soit solide et apte à porter l'édifice touristique nécessaire à un écosystème si riche et diversifié, dans un environnement en constante mutation et des tendances qui évoluent très rapidement. Parallèlement, nous avons créé un nouveau département « gestion de projets » qui nous permet d'initier, de développer et d'assurer le suivi de projets difficiles à intégrer dans la gestion courante d'une entité touristique.

J'adresse un très grand merci à toutes les parties prenantes pour ce travail précieux et intense, des collaborateurs de Verbier Tourisme à son conseil d'administration et aux comités des SD, en passant par les diverses instances communales et tous ceux qui se sont investis pour permettre la réussite de ce projet. Il devra certes suivre l'évolution constante et rester agile pour s'adapter au mieux aux enjeux à venir, il a ainsi été pensé pour pouvoir s'adapter et continuer à répondre au mieux à ses missions dans le futur.



Simon Wiget
Directeur de Verbier Tourisme SA

/ RAPPORT DES COMPTES DE VERBIER TOURISME SA

BILANS COMPARÉS
AUX 30 AVRIL 2023 ET 31 OCTOBRE 2022 EN CHF

ACTIF	30.04.2023	31.10.2022	PASSIF	30.04.2023	31.10.2022
CIRCULANTS			CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Caisses	1'022	1'113	Créanciers, frais dus	51'345	590'458
Banques	937'337	595'338	c/c SDV	451'657	373'811
C/c Paypal	145	1'000	Passifs de régularisation	161'116	181'436
Débiteurs	97'707	121'954	Provision pour projet E-Tourisme	60'000	60'000
Actifs de régularisation - TPT à encaisser	521'761	884'761	Provision sponsoring et activations	100'000	100'000
Provision pertes sur TPT à encaisser	-35'264	-25'964	Provision projet ambassadeurs R2	100'000	100'000
Autres actifs de régularisation	347'227	55'164	Provision stratégie marketing	30'000	30'000
	1'869'935	1'633'367	Provision stratégie corporate	30'000	30'000
			Provision London's Calling	70'000	70'000
				1'054'118	1'010'071
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Titres	8'083	8'083	Emprunts communes	314'337	314'337
	8'083	8'083		314'337	314'337
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			CAPITAUX PROPRES		
Mobilier	1	1	Capital-actions	100'000	100'000
Matériel informatique	7'900	13'200	Réserve légale issue du bénéfice	21'000	20'000
Machines et installations	1	1	Bénéfice reporté	209'246	196'725
Stand d'exposition	1	1	Bénéfice de l'exercice	187'220	13'520
	7'903	13'203		517'466	330'245
TOTAL DE L'ACTIF			TOTAL DU PASSIF		
	1'885'921	1'654'653		1'885'921	1'654'653

COMPTES DE RÉSULTATS COMPARÉS
2022/2023 (6 MOIS) ET 2021/2022 (12 MOIS) EN CHF

CHARGES	COMPTES DU 01.11.2022 AU 30.04.2023	COMPTES DU 01.11.2021 AU 31.10.2022	BUDGET 2022/2023 (6 MOIS)
COÛTS DE STRUCTURES			
FRAIS DE PERSONNEL			
Salaires & indemnités	425'905	840'582	516'250
Charges sociales	68'408	123'081	
Autres frais du personnel	21'870	29'009	
	516'182	992'671	
LOYER ET CHARGES BUREAUX			
Location et charges d'immeubles	32'589	74'153	35'000
	32'589	74'153	
ADMINISTRATION			
Frais administratifs divers et frais impression	8'178	7'791	85'000
Téléphone & fax	2'473	5'054	
TVA non-récupérable	37'670	85'355	
Frais direction & représentation	13'591	5'855	
Honoraires fiduciaire	5'000	6'100	
Cotisations	0	400	
Honoraires et frais conseil d'administration	16'232	26'492	
	83'145	137'047	
INFORMATIQUE			
Frais informatiques	7'680	13'548	15'000
	7'680	13'548	
ASSURANCE			
Assurances commerciales	850	2'507	1'200
	850	2'507	
FRAIS GÉNÉRAUX			
Essence et frais divers véhicules	1'826	2'814	-1'250
Boissons - consommations diverses	942	1'495	
Part privée voiture de service	-3'120	-6'240	
	-351	-1'931	
FRAIS FINANCIERS			
Frais financiers	168	598	
	168	598	
TOTAL DES COÛTS DE STRUCTURES	640'263	1'218'593	651'200

COÛTS DE PROMOTION - PUBLICITÉ & MÉDIAS			
PROMOTION & PUBLICITÉ			
Promotion et foires été	0	9'222	487'500
Promotion et foires hiver	3'422	2'889	
Partenariats et collaborations	19'398	214'437	
Autres frais promotion (Mice, eco et agri tourisme...)	41'191	87'337	
Publicité hiver	116'157	149'757	
Publicité été	0	166'270	
Publicité réseaux sociaux, print et autres	17'342	13'527	
Media + affichage + divers	0	13'750	
Corporate	31'119	91'221	
Sponsoring	190'049	243'351	
Sponsoring Audi	24'000	48'000	
Matériel de promotion	11'031	43'243	
Shooting, base de données photo, vidéos	137	2'191	
Graphisme, traductions, copywritting et autres	5'554	4'447	
Site internet et réseaux sociaux	25'903	97'949	
BI & analytics	0	804	
	485'304	1'188'394	
MÉDIA / PR			
Accueil & prospection et médias meetings	51'537	161'392	150'000
Argus	0	9'537	
Attachés, dossiers de presse et traductions	39'387	92'691	
	90'924	263'620	
TOTAL DES COÛTS DE PROMOTION - PUBLICITÉ & MÉDIAS	576'228	1'452'014	637'500
TOTAL DES CHARGES			
	1'216'491	2'670'607	1'288'700

PRODUITS	COMPTES DU 01.11.2022 AU 30.04.2023	COMPTES DU 01.11.2021 AU 31.10.2022	BUDGET 2022/2023 (6 MOIS)
TAXE PROMOTION TOURISTIQUE			
Taxe de promotion touristique	837'000	1'685'651	750'000
./. Variation de la provision - pertes TPT	-9'300	27'470	
	827'700	1'713'121	
SUBVENTIONS			
Subventions communales	545'250	1'115'500	642'500
	545'250	1'115'500	
MARKETING, VENTE & DIVERS			
Prestations marketing	0	0	50'000
Ventes & produits divers	0	8'464	
Participation tiers sponsoring	90'500	103'500	
Partenariat Audi	24'000	48'000	
	114'500	159'964	
TOTAL DES PRODUITS	1'487'450	2'988'585	1'442'500
RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Amortissements	8'739	94'458	16'250
Provision stratégie marketing	0	10'000	
Provision stratégie corporate	0	30'000	
Provision London's Calling	0	70'000	
Transfert de budget SDV	75'000	100'000	137'500
	270'959	317'978	153'800
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	187'220	13'520	50

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS
DE L'EXERCICE 2022/2023 (6 MOIS) EN CHF

OBJET	VALEUR 01.11.2022	AQUISITIONS 2022/2023	VALEUR 30.04.2023	DURÉE	AMORTISSEMENTS	SOLDE 01.05.2023
Mobilier	1	1'066	1'067		1'066	1
Matériel informatique	13'200	2'373	15'573		7'673	7'900
Machines et installations	1	0	1		0	1
Stand d'exposition	1	0	1		0	1
	13'203	3'439	16'642		8'739	7'903

DÉSIGNATION	30.04.2023	31.10.2022
PRINCIPES COMPTABLES		
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO).		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements nécessaires. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire.		
DETTES ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE	0	11'979
NOMBRE DE COLLABORATEURS		
Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle	<10	<10
AUTRE INFORMATION COMPLÉMENTAIRES		
Suite au changement de statuts du 20 avril 2023, la nouvelle raison sociale est "Verbier Tourisme SA", anciennement Verbier/Val de Bagnes - La Tzoumaz Promotion SA. A partir du 1er mai 2023, elle reprendra les activités des sociétés de développement de Verbier et du Val de Bagnes.		
AUTRE INFORMATION PRESCRITE PAR LA LOI	Néant	Néant

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT
L'EMPLOI DU BENEFICE (EN CHF)

	30.04.2023	31.10.2022
A LA DISPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE		
Bénéfice reporté	209'246	196'726
Bénéfice de l'exercice	187'220	13'520
	396'466	210'246
PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Bénéfice résultant du bilan	396'466	210'246
./. Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-9'500	-1'000
./. Paiement du dividende	0	0
	386'966	209'246

/ RAPPORT
DE RÉVISION



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale
ordinaire des actionnaires de Verbier Tourisme SA, à Val de Bagnes

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice portant sur la période du 1^{er} novembre 2022 au 30 avril 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA


Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 21 juin 2023
Exemplaire numérique



/ PV AG EXERCICE 2021/2022

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VERBIER PROMOTION SA
LE 20 AVRIL 2023
SALLE DU BOURGEOIS - MAISON DE COMMUNE - LE CHÂBLE

Président: Christophe Maret
Vice-Président: Marcus Bratter
Actionnaires: Bertrand Goltz - SDVB / Christel Duc - Commune de Riddes / Emily Vaudan - SDVB / Florian Michellod - SDV / Laurent Vaucher - TVSA / Vincent Michellod - Commune de Val de Bagnes
Rédacteur: Laurence Fellay
Directeur: Simon Wiget
Invités: Philippe Pierroz FIDAG / Maître Sandy Pravato
Excusé: Didier Antille - Commune de Sembrancher -> procuration à Vincent Michellod

ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil
2. Contrôle des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Approbation du procès-verbal de l'AG du 11 avril 2022
5. Rapport du Président
6. Présentation des comptes 2021/2022
7. Rapport de l'organe de révision
8. Approbation des comptes 2021/2022
9. Présentation et approbation du budget 2023/2024
10. Modification des statuts
11. Mandat de prestations
12. Admissions et démissions nouveaux membres au CA
13. Divers

POINT 1 – MOT D'ACCUEIL

- Christophe Maret souhaite la bienvenue aux membres et actionnaires à cette dernière assemblée de Verbier Promotion. Il présente également Maître Sandy Pravato, mandaté pour rédiger le procès-verbal sous forme authentique, en raison de la création de la nouvelle entité, Verbier Tourisme SA.
- Philippe Pierroz de la fiduciaire FIDAG est également présent afin de donner lecture du rapport de l'organe de révision.

POINT 2 – CONTRÔLE DES PRÉSENCES

- Selon liste des présences signée, en annexe.

POINT 3 – NOMINATION DES SCRUTATEURS

- Laurence Fellay est désignée scrutatrice par l'assemblée.

POINT 4 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11 AVRIL 2022

- Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 avril 2022 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

POINT 5 – RAPPORT DU PRÉSIDENT

- Christophe Maret revient sur l'exercice 2021-2022, un peu particulier en raison des modifications entreprises dans le cadre de la nouvelle gouvernance au niveau du tourisme.
- Cette période a notamment été marquée par les nombreux événements organisés sur notre Commune, à noter l'organisation des Championnats Suisses de Ski cet hiver.
- Le projet du master plan tourisme a débuté à l'été 2022 avec la création d'un comité de pilotage et l'organisation de divers ateliers participatifs.
- Christophe Maret remercie Verbier Tourisme et Simon Wiget pour l'excellente collaboration ainsi que pour le travail effectué avec engagement.
- La nomination de Verbier pour la deuxième année consécutive aux World Ski Awards récompense les efforts fournis.

POINT 6 – PRÉSENTATION DES COMPTES 2021/2022

- Simon Wiget procède à la lecture des comptes de l'exercice 2021/2022.
- Bilan actif pour CHF 1'654'653.-.
 - Titres: Apidae et Matterhorn AG.
- Bilan passif pour CHF 1'654'653.-.
 - Compte courant SDV: transfert de budget via le compte courant plutôt qu'un flux financier.
 - Provision aménagement bureaux dissoute.
 - Provision stratégie marketing: augmentée en raison de la mise à jour de notre stratégie. Un document synthétisé sera notamment créé.
- Compte de résultat – charges pour CHF 2'670'607.-.
 - Frais de personnel: augmentation en raison de l'indexation, de nouveaux collaborateurs et de formations effectuées par les collaborateurs.
 - Loyer: les charges de copropriété ont augmenté.
 - Frais généraux: utilisation privée de la voiture de service par Simon Wiget, part retenue sur le salaire de Simon Wiget.
- Compte de résultat – produits pour CHF 2'988'585.-.
 - Taxe de promotion touristique: en augmentation constante.
- Le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 13'520.-.

POINT 7 – RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

- Lecture du rapport de la fiduciaire FIDAG du 22 février 2023 par Philippe Pierroz.
- Les comptes de Verbier Promotion SA ont été révisés en même temps que ceux de la Société de développement de Verbier afin d'obtenir une vue d'ensemble.

POINT 8 – APPROBATION DES COMPTES 2021/2022

- Les comptes de l'exercice 2021-2022 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

POINT 9 – PRÉSENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2023/2024

- Simon Wiget procède à la lecture du budget 2023-2024 de la nouvelle mouture de Verbier Tourisme SA.
- Il souhaite avant tout remercier l'équipe de l'administration et comptabilité de Verbier Tourisme ainsi que les comités pour leur travail. Christophe Maret souhaite également relever le professionnalisme de l'équipe administration et comptabilité de Verbier Tourisme.
- Simon Wiget informe que les comptes présentés sont consolidés entre Verbier Promotion SA et la Société de développement de Verbier.
- La différence entre les deux sociétés étant la soumission à la TVA pour Verbier Promotion contrairement à la Société de développement de Verbier, d'où la nécessité de séparer ce point.
- Charges pour CHF 7'738'360.-
 - Frais de personnel: augmentation en raison de l'indexation, de nouveaux collaborateurs et de formations effectuées par les collaborateurs.
 - Loyer et charges de bureaux: inclus les bureaux de Verbier, du Châble et de Fionnay.
 - Informatique: ajout des frais de licences afin d'avoir un meilleur contrôle, anciennement comptabilisés dans promotion et publicité.
 - Animations: augmentation car reprise des animations auparavant en charge de la Société de développement de Verbier.
 - Gestion de projet: intégration des projets de l'Observatoire du tourisme et du développement durable.
 - Coordination locale: intègre le VIP Pass et le soutien aux sociétés locales.
 - Mandat de prestations pour la Société de développement de Verbier: fonctionnement comité + SDVB. Montant déterminé en fonction des animations organisées par la SDVB et sera revu chaque année en fonction des besoins.
- Produits pour CHF 7'768'500.-.
- Le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 140.-.
- Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée et Simon Wiget est remercié pour sa présentation.

POINT 10 – MODIFICATION DES STATUTS

- Proposition de modifications des statuts en raison de l'évolution de Verbier Promotion SA à Verbier Tourisme SA.
- Simon Wiget passe en revue les articles ayant été modifiés. Les nouveaux statuts sont annexés au procès-verbal.
- Les membres acceptent les statuts présentés. Ceux-ci seront transmis au registre du commerce avec le procès-verbal, rédigé sous forme authentique, par Maître Pravato.
- Lors de la prochaine assemblée générale, adapter les statuts selon la nouvelle loi sur les SA et ajouter à l'ordre du jour la réélection des administrateurs selon l'article 21 des statuts.

POINT 11 – MANDATS DE PRESTATIONS

- Les mandats de prestations décrivent les tâches réalisées par Verbier Tourisme SA et celles réalisées par les Sociétés de développement de Verbier et du Val de Bagnes.
- Ils ont été validés par le Conseil Communal et le Conseil Général le 22 mars 2023.
- Simon Wiget procède à la lecture des différents mandats de prestations. Les mandats de prestations sont annexés au procès-verbal.
- Les mandats de prestations sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée et seront ensuite signés par les différentes entités communales.

POINT 12 – DÉMISSIONS ET ADMISSIONS

Démissions

- Laurence Fellay annonce les démissions suivantes
 - Bertrand Goltz, actionnaire et représentant de la Société de développement du Val de Bagnes, en raison de sa démission de la fonction de Président au sein du comité de la Société de développement du Val de Bagnes
 - Marcus Bratter, Vice-Président de Verbier Promotions SA, en raison de la nouvelle organisation de l'entité Verbier Tourisme SA.

- Christophe Maret remercie Bertrand Goltz et Marcus Bratter pour leur engagement durant toutes ces années.
- Marcus Bratter remercie Simon Wiget pour son travail, les efforts fournis ainsi que pour sa participation à l'évolution de Verbier Tourisme.
- Simon Wiget précise que Marcus Bratter reste membre au sein du comité de la Société de développement de Verbier et le remercie pour son travail.

Admission

- Laurence Fellay annonce l'admission d'Emily Vaudan en remplacement de Bertrand Goltz en tant que représentante de la Société de développement du Val de Bagnes.
- L'assemblée souhaite la bienvenue à Emily Vaudan au sein du conseil d'administration de Verbier Tourisme SA.

POINT 13 – DIVERS

Aucun divers n'est communiqué.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 17H00.

Le Châble, le 20 avril 2023

Président du conseil d'administration: Christophe Maret

[Signature]

Directeur: Simon Wiget

[Signature]

Rédacteur: Laurence Fellay

[Signature]



